

Compte rendu du CEVE du 24/05/2016

Présents :

Enseignants : Dominique BEAUTEMS, Albert-Gilles COHEN, Pietro CREMONINI, Sophie DESCAT, François FAUCONNET, Ioana IOSA, Taline MALIKIAN, Jérôme MARIN, Emmanuel MOURIER, Didier REBOIS, Bertrand SEGERS, Anne TÛSCHER, Catherine ZAHARIA.

Étudiants : Alain BENSOUSSAN, Maxime DURIF, Romain ROBINET.

Administratifs : Corinne BOUZINHAC, Catherine COMET, Danielle HUGUES, Barmak LAHIJI, Caroline LECOURTOIS, Bruno MENGOLI.

Excusés : Alain BENSOUSSAN, Karen BOWIE, Eric DANIEL-LACOMBE, Juliette GOHAUD, Virginia LAGUIA, Anne d'ORAZIO, Yves ROUBY, Claudio SECCI.

Président de séance : Emmanuel MOURIER

Secrétaire de séance : Corinne BOUZINHAC

La séance commence à 12h00 et se termine à 14h35.

* * *

Ordre du jour :

1. Approbation des CR des 05/04/2016 et 02/05/2016
2. Propositions de créations/suppressions d'enseignements pour l'année 2016-2017.

* * *

1 - Approbation des CR des 05/04/2016 et 02/05/2016

Décision : Les CR des 05/04/2016 et 02/05/2016 sont validés, sous réserve des modifications apportées comme suit :

CR du 05/04/2016 :

- P3. Champ VT : Décisions : Lapassat (et non Lepassat) puis [...] poste entier en 2017, qui pourra être (et non sera) mis au concours, en 2018.
- P3. Décision du point 3 : [...] dans lequel siégeront des enseignants mais aussi des administratifs.

CR du 02/05/2016 :

- P2. Point 2 (discussion) : Le CEVE propose qu'une stratégie générale de recrutement [...]

- P3. Point 4 (première phrase) : [...] création d'un séminaire par **Manola Antonioli** et **Ioana Iosa**.
- P3. Point 4 (Décisions) : [...] l'accent serait également mis sur le « Logement » [...].
Puis : Les membres du CEVE souhaitent la mise en place de modalités de suivi des séminaires [...]

2 - Propositions de créations/suppressions d'enseignements pour l'année 2016-2017.

LICENCE :

En préambule, les membres du CEVE constatent qu'il est encore nécessaire que certains groupes de projets soient menés par des enseignants contractuels, à titre exceptionnel et provisoire.

Ils rappellent aux enseignants que l'enseignement de projet doit se dérouler sur une journée entière et que le respect des horaires est important.

Enfin, ils souhaitent que soit organisée une **réunion de coordination Licence**, entre le CEVE et la Direction pour établir un bilan des L1 et L2.

Décisions :

L1 : Le CEVE décide que les groupes de projets sont reconduits à l'identique.

S3 : V. Pignot prend le groupe de projet en remplacement de celui de **Coget**. De plus, un MAA arrive à la rentrée.

Proposition :

L37GP- Géométrie des projections : Taline Malikian propose de créer un cours de perspectives et projections manuelles, qui serait en fait, une simple légitimation d'un cours créé en juillet 2015. Elle ajoute que compte tenu de deux départs annoncés, il faudra engager un nouvel enseignant contractuel, car, pour le moment il n'y a personne. Elle ajoute qu'elle souhaite que ce cours soit officialisé maintenant, pour que les désagréments de 2015 ne se reproduisent pas.

Discussion : Il est rappelé que les membres du CEVE étaient d'accord pour reconduire les contrats de MAA et qu'il est peut-être temps de mettre tous les problèmes sur la table.

Il est rappelé qu'un groupe de réflexion sur les techniques de représentation en Licence a été créé, afin de construire un programme cohérent.

Les enseignants détectent les difficultés de coordination entre la main et le cerveau des étudiants en 4e année (ce qui est très tard), alors que certains passent en 2e année avec 8/20 en dessin par le jeu des compensations de notes. Cependant, il est à noter que c'est la première fois qu'il y a 12 groupes de dessin pour 12 groupes de projet.

Les membres du CEVE estiment que ce sujet, épineux et compliqué, doit être traité par le groupe de réflexion. Il est aussi temps d'arrêter d'opposer les deux techniques de représentation (main et informatique), qui sont complémentaires. La question est : doivent-elles se succéder ou s'apprendre concomitamment (ordre des apprentissages)? De plus, les heures en 1ère année ne sont peut-être pas suffisantes. Enfin, le choix des logiciels semble aussi primordial, car les étudiants semblent apprendre seuls.

Le cours de géométrie des projections existant bien dans la plaquette de présentation de l'école, il faut simplement valider une équipe pédagogique dédiée. La question de la répartition des heures d'enseignement devant être traitée par le groupe de réflexion.

Il est rappelé qu'en mai/juin 2015, un programme de S3 avait été défini, proposant un compromis entre les deux modes de représentation et permettant d'équilibrer l'apprentissage des techniques de représentation. Initialement, le programme pédagogique prévoyait 3 semestres d'apprentissage à la main et 3 semestres d'apprentissage informatique. En réalité, seulement 5 semestres ont été mis en place.

Il est signalé que certains étudiants, ayant des difficultés avec la représentation manuelle, décalquent leur dessin après l'avoir construit sur ordinateur.

Le problème posé par l'utilisation du logiciel CABRI (non adapté) est une nouvelle fois soulevé. Il est rappelé que ce logiciel est un outil d'explication du dessin géométrique et non un outil de représentation de l'architecture !

Suggestions :

- Retirer la notion de modélisation dans la plaquette ?
- Coordonner les deux types de cours (*T. Malikian* et *D. Beutems* se proposent)
- Retirer l'enjeu des heures de la question
- Ajouter des cours en L3
- Réunir un CEVE dédié uniquement à la question

Décision : Les membres du CEVE décident d'arrêter le débat qui n'est pas de son ressort, ni à l'ordre du jour et de réunir si besoin, un CEVE dédié à la question de la coordination des modes de représentation.

Le débat revient sur le programme.

LICENCE (suite):

S4 : *V. Pignot* prend la direction d'un groupe de projet, en remplacement d'un groupe de contractuels (*E. Veit* et *G. de Cauwer*).

S5 : Pas de changement du côté des groupes de projet.

Il est rappelé que le cours de préparation au voyage d'étude pour les destinations hispanophones, n'est pas un cours de langue.

Décision : Le CEVE propose de le placer en S8, comme un nouvel optionnel de séminaire (28h), qui pourrait être également proposé aux étudiants de S6, qui souhaiteraient partir en mobilité en M1. Cependant, la question de la validation de cet enseignement reste à régler.

S6 : pour information *M-J. Hoffner* ne donnera plus de cours en S6 car elle avait trop d'heures.

- **Problème des nombreuses absences de C. Pédelahore :** les étudiants informent les membres du CEVE que *C. Pédelahore*, professeur titulaire, n'a assuré qu'un seul cours ce semestre.

Décision : La Direction va en discuter avec le professeurs concerné.

- **Proposition : P. Duguet** (titulaire) propose de prendre la direction d'un groupe de projet en L3.

Décision : Cette proposition est acceptée par le **CEVE**.

MASTER :

- **S7 :** 2 groupes sont créés, 2 groupes sont supprimés.

Concernant le passage du groupe de projet de *F. Souccarat*, sur l'Inde, de S8 au S7, la question se pose du titulaire qui l'accompagnera. Il est rappelé que le recrutement d'un MA en VT pour 2016 est en cours, pour reprendre le projet « Inde », notamment.

Décisions : Le CEVE donne son accord pour la création des 2 groupes de projet, en S7 :

- *P. Duguet* « Architecture et revitalisation urbaine »
- *F. Souccarat* « Villes de l'Inde du nord » (transfert)

De plus le CEVE donne son accord pour :

- **T. Malikian/D. Magnac** : transfert du TR vers l'IP « conception et réalisation de mobilier en béton »
- **Intensifs pluridisciplinaires de Master (IP)** : La question du nombre trop élevé d'IP est évoquée.

Pour information : La commission recrutement a établi une grille concernant le nombre maximal d'heures d'encadrement accordé par enseignant.

- TR = 49h/cours + 28h de TD
- IP = 2X49h

Décision : Les membres du CEVE s'interrogent sur la possibilité de supprimer certains IP qui réunissent trop peu de monde. Ils décident de définir un nombre minimum de 8 étudiants à partir duquel l'enseignement est maintenu.

La séance se termine à 14h34

Prochaine réunion : jeudi 9 juin 12h00